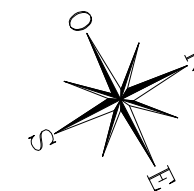
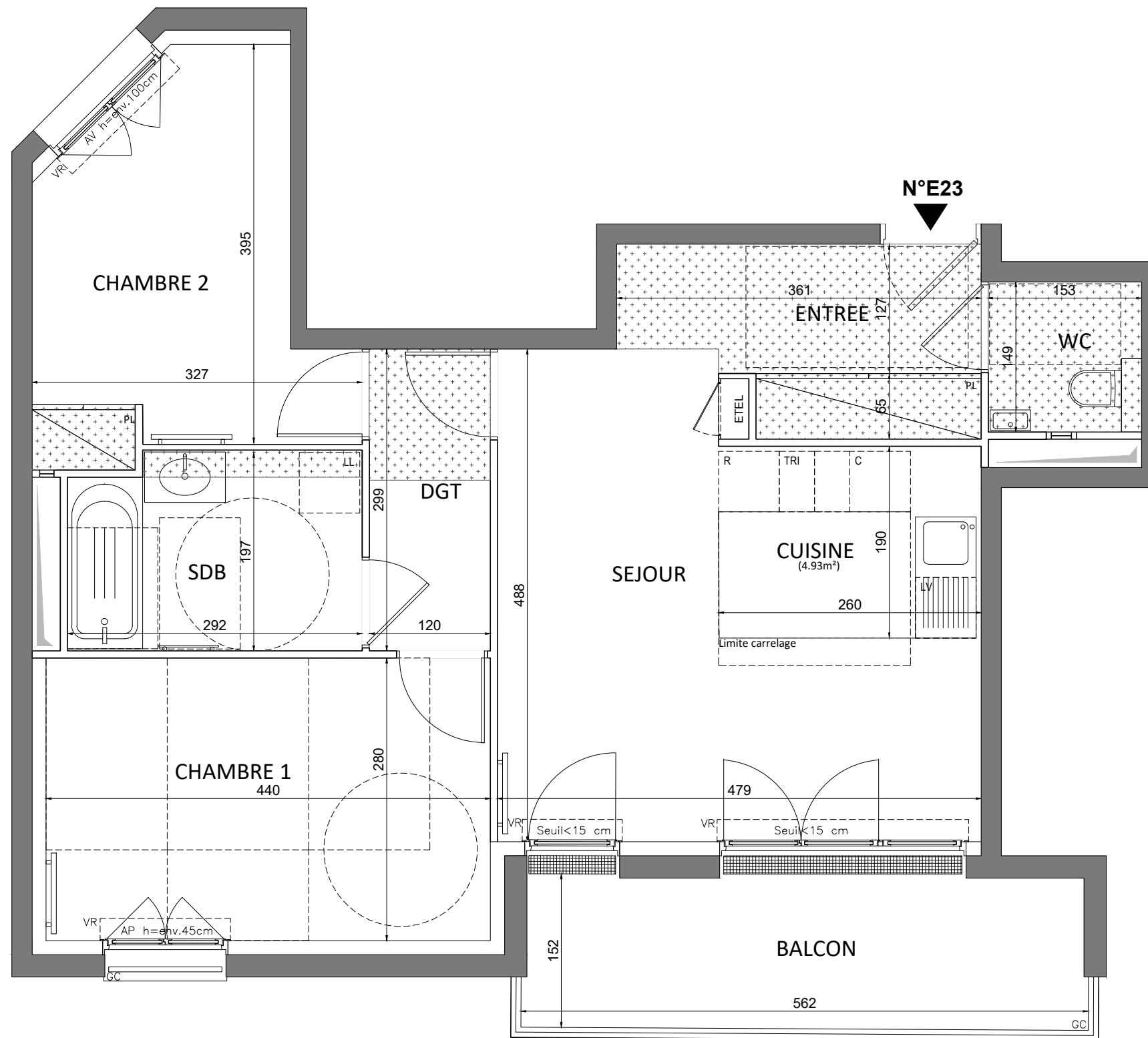


**HALL E**  
**APPARTEMENT DE 3 PIECES**  
n°E 23 au 2ème étage

ENTREE	5,83 m <sup>2</sup>
SEJOUR/CUISINE	20,87 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	12,32 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	10,11 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAIN	5,61 m <sup>2</sup>
WC	2,26 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	3,59 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>60.59 m<sup>2</sup></b>
BALCON	7,65 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>68.24 m<sup>2</sup></b>



LEGENDE				
AP	allège pleine		sèche-serviette	
AV	allège vitrée		radiateur	
VR	volet roulant		R	réfrigérateur
GC	garde corps		LV	lave vaisselle
	soffite/faux plafond	LL	lave linge	
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson	
PL	placard	TRI	tri sélectif	
	robinet de puisage	---	retombée de poutre	
	fenêtre		pf coulissante	
	porte fenêtre		fe. oscilló-battante	
	fenêtre fixe			

Indice A Septembre 2024  
Echelle :

Conformément à la réglementation, ce plan est

**EVOLUTIF** **PMR**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »